

**CCAS DE SAINT-MARTIN D'URIAGE**  
**- LISTE DES DÉLIBÉRATIONS -**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 MAI 2026**

N°	DÉLIBÉRATIONS	VOTES
14_2026-06-19	Installation des nouveaux membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Martin d'Uriage	Délibération approuvée
15_2026-06-19	Élection du Vice-Président du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale	Délibération approuvée
16_2026-06-19	Élection du Vice-Président délégué du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale	Délibération approuvée
17_2026-06-19	Délégations de pouvoirs et de signatures consenties par le conseil d'administration au Président, au Vice-Président, au Vice-Président délégué et au directeur du CCAS selon l'article R.123-21 du Code de l'Action Sociale et des Familles	Délibération approuvée
18_2026-06-19	Création de la commission permanente des aides facultatives	Délibération approuvée
19_2026-06-19	Création des commissions consultatives d'études ou de travail	Délibération approuvée
20_2026-06-19	Election des membres de la commission permanente des aides facultatives	Délibération approuvée
21_2026-06-19	Election des membres de la commission seniors	Délibération approuvée
22_2026-06-19	Adoption du Règlement Intérieur du Conseil d'Administration	Délibération approuvée
23_2026-06-19	Adoption du Règlement Budgétaire et Financier du Centre Communal d'Action Sociale	Délibération approuvée
24_2026-06-19	Constitution d'un groupement de commande permanent entre la commune et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	Délibération approuvée
25_2026-06-19	Désignation d'un représentant du Conseil d'administration à l'Union Départementale des CCAS de l'Isère (UDCCAS 38)	Délibération approuvée
26_2026-06-19	Désignation d'un représentant du Conseil d'administration au Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale de la Fédération Hospitalière de France Auvergne-Rhône-Alpes (GCSMS FHF AURA)	Délibération approuvée
27_2026-06-19	Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 12 février 2026	Délibération approuvée

Le Président du CCAS,  
Théodore BONNET-GAMMARD

